

L'accueil des personnes en situation de Handicap

Construire un référentiel de connaissances et de pratiques est un enjeu majeur pour les structures de droit commun accueillant des personnes en situation de handicap. L'action vise à donner aux professionnel.le.s qui assurent l'accueil de ces personnes, les outils et les éléments de connaissance permettant de proposer un accueil individualisé incluant les postures nécessaires à une compréhension mutuelle et respectueuse. Ne pas nier le handicap, mais l'intégrer dans sa pratique, tel est l'enjeu.

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis outre le fait d'être un.e professionnel.le chargé.e de l'accueil des usagers dans un organisme de formation, un CFA ou un institut de formation sanitaire et sociale

Publics visés

Personnel du poste d'accueil au sein des OF, des CFA, et des instituts de formation sanitaire et sociale.

Objectifs pédagogiques

- Situer l'accueil des personnes en situation de handicap dans le cadre légal et réglementaire
- Développer ses connaissances sur le handicap
- Identifier ce qui peut être source de difficultés dans l'accueil d'une personne en situation de handicap
- Adapter son accueil en fonction du type de handicap

Compétences visées

- Participer à la mise en œuvre du projet d'inclusion de sa structure.
- Accueillir, renseigner et orienter les usagers en adaptant sa communication au public

Contenus

Le cadre légal et réglementaire

- Accessibilité et inclusion : les principes clés de la loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances.
- L'ordonnance du 26/09/2014 : mise en accessibilité des établissements recevant du public
- La prise en compte du handicap dans le secteur de la formation professionnelle : la loi du 5/09/2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel et Qualiopi.

De la personne handicapée à la personne en situation de handicap

- La définition du handicap
- Les chiffres clés du handicap en France.
- Les familles de déficiences : auditive, visuelle, intellectuelle, psychique, cognitive, maladies invalidantes, TSA
- Le handicap invisible

Intervenantes en binôme

Pour Caen : Ghislaine Bouvier et Sabrina Dubois

Pour Rouen : Alexandra Pinto et Aurore Eon

Dates et lieu

8 mars à Rouen

5 avril à Caen

21 septembre à Rouen

15 novembre à Caen

Durée

1 jour, soit 7 heures

Effectif

12 personnes maximum

Coût

Prise en charge dans le cadre des actions autour de la prise en compte du handicap

Contenus (suite)

Les problèmes d'accessibilité en situation d'accueil

- L'accessibilité physique
- L'accessibilité à l'information et à la communication

Les bonnes pratiques pour l'accueil des usagers

- Attitudes et comportements généraux
- Attitudes et comportements spécifiques

Modalités pédagogiques

Les méthodes pédagogiques seront variées pour maintenir l'attention des participant.e.s. La formation s'appuiera sur des apports théoriques, des méthodes actives (échanges de pratiques, mises en situation, études de cas en sous-groupe) et des outils numériques interactifs et collaboratifs et des outils d'animation participative pour apprécier le ressenti des participant.e.s tout au long de la formation.

A la fin de la formation, il sera remis aux participant.es une clé USB contenant une documentation élaborée par les principaux acteurs du handicap permettant à chacun de poursuivre le développement de ses connaissances.

Modalités d'évaluation

Les acquis de l'action de formation sont évalués à partir des productions des participant.e.s lors des études de cas et à partir d'un quizz réalisé en fin de journée.

Un lien fourni par le Carif-Oref permettra de mesurer, à chaud, la satisfaction des participant.e.s

Modalités d'inscription et délais d'accès à notre formation

Pour se préinscrire, remplir intégralement le bulletin d'inscription en ligne. Bien vérifier auparavant le public visé et les prérequis attendus.

La formation sera confirmée lorsqu'elle sera complète et les participants seront informés au plus tard 10 jours avant la date de démarrage.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous remercions les personnes qui auraient des besoins spécifiques de nous le signaler dès leur inscription. Nos locaux sont accessibles à tous types de handicap et nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation en étudiant ensemble vos besoins. Pour toutes questions, merci de contacter Malyka Demeautis (mdemeautis@cariforefnormandie.fr) ; ou Diana Llorente (dllorente@cariforefnormandie.fr), référentes handicap pour le Carif-Oref de Normandie au 02.32.18.16.01, une permanence téléphonique se tient tous les mercredis de 10h à 12h.

Contact

Le service professionnalisation : 02 31 95 52 00 ou 02 35 73 77 82 -
professionnalisation@cariforefnormandie.fr

Justificatif remis

Une attestation de formation sera remise à toute personne ayant suivi intégralement la formation.